



Communiqué de presse

Toulouse, le 25 mars 2021

Groupe Cahors et ses filiales

Carole Delga, Michel Pélieu, Viviane Artigalas et Maryse Carrère demandent à la direction de Pommier le maintien des effectifs et de l'activité sur le site de Bagnères-de-Bigorre

Alors que les salariés de l'entreprise Pommier - Groupe Cahors, dénoncent le plan de licenciement mis en place par la direction sans concertation et l'absence de projet industriel pour le site, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, Michel Pélieu, président du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, Viviane Artigalas, sénatrice des Hautes-Pyrénées, et Maryse Carrère, sénatrice des Hautes-Pyrénées, particulièrement mobilisés sur le sujet tiennent aujourd'hui à réaffirmer leur position :

« Nous apportons notre soutien plein et entier aux salariés du groupe. La situation actuelle ne peut plus durer ! Les salariés de Pommier sont dans l'impasse depuis la mise en œuvre l'été dernier d'un plan social sans aucune concertation. Il n'est pas acceptable d'assister à un tel mépris de la direction envers ses salariés, que ce soit sur le site de Pommier à Bagnères-de-Bigorre ou sur les autres sites du Groupe. Nous en appelons au respect de ces hommes et de ces femmes qui constituent la richesse de cette entreprise de par leur travail et leurs compétences. C'est grâce à elles et eux que cette entreprise vit et irrigue tout le territoire. A cela s'ajoute l'interruption depuis des mois du paiement des loyers à la Communauté des Communes de Haute Bigorre.

Nous lemandons au PDG, M. Libert, de stopper le démantèlement de l'entreprise, sur un secteur, l'énergie, qui ne manque pas de marchés. D' autres voies sont possibles et la priorité doit être l'avenir industriel du site et l'emploi. Nous sommes aux côtés des salariés pour trouver une issue. La direction doit désormais faire preuve de responsabilité et proposer une véritable stratégie industrielle avec un arrêt des licenciements afin de redonner une vision claire aux salariés.

Carole Delga a invité le PDG, M. Libert, en décembre par courrier à s'expliquer sur cette situation lui rappelant ses obligations envers ses salariés mais aussi envers l'outil industriel qu'est le Groupe Cahors. Elle a de même appelé les ministres Bruno Lemaire et Elisabeth Borne à intervenir, sans réponse aujourd'hui.

Avant d'ajouter : « Je n'ai à ce jour eu aucune réponse et ce dirigeant ne semble pas vouloir travailler avec les pouvoirs publics. Si M. Libert a un projet industriel pour le Groupe Cahors et ses filiales, je l'invite à agir de toute urgence pour permettre la reprise d'un dialogue social respectueux et efficace permettant une continuité de l'activité plus sereine. Je réitère mon engagement de le recevoir pour envisager avec lui les différentes pistes accompagnements possibles dès lors qu'il signera les protocoles d'accord proposés par les représentants et représentantes du personnel. »

Contact presse :

Région Occitanie : Coralie Momboisse : <u>coralie.momboisse@laregion.fr</u> - 07 88 56 06 42 Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées : Oliver Guyonneau - olivier.guyonneau@ha-py.fr

Attaché parlementaire de Viviane Artigalas : Pierre Maupomé - 05 62 54 17 56 Attaché parlementaire de Maryse Carrère : Thierry Ballarin - 06 66 09 67 75